

# DOZULE

N° 3

# PAIX ET JOIE

29 JUN 1996

“ PAR LA CROIX DU SEIGNEUR ! ”

.....*Par Celui dont le nom a un règne éternel, délivre-nous, Seigneur (apparition du 31 mai 1974)*

## **EDITORIAL : Monsieur l'abbé L'Horset**

Nous avons aujourd'hui le grand bonheur de pouvoir consacrer notre bulletin à Monsieur l'abbé L'Horset, curé de Dozulé au moment des apparitions.

Après des années de dévouement auprès de ses paroissiens, après que ses très nombreux amis lui eurent fêté ses 50 ans de sacerdoce le 21 avril dernier, Monsieur l'Abbé L'Horset nous apporte son témoignage, et le récit des immenses grâces reçues par Madeleine dont il fut le premier témoin.

Imaginons son étonnement, puis sa stupeur, son émerveillement, enfin son désarroi bien normal devant une telle responsabilité, l'angoisse enfin des nuits sans sommeil, partagé entre son obéissance envers la Hiérarchie et les demandes du Seigneur.

Imaginons un instant la vie de notre ami au cours de ces événements inoubliables, et par la suite sa vie de tous les jours vécue dans l'attente, l'humilité, la discrétion.

Vingt quatre années bien difficiles à vivre, mais adoucies par la présence attentive de Marie-Louise

L'Horset, sa sœur, qui veille sur son frère avec un dévouement admirable.

Que la Paix et la Joie que nous essayons d'apporter bien modestement à nos lecteurs les accompagnent désormais chaque jour :

...La Paix que le Seigneur donne à ses fidèles serviteurs et la Joie dans l'espérance qu'un jour prochain l'authenticité du Message de Dozulé soit enfin reconnue.

Odette de Lannoy

## SOMMAIRE

[en haut]

Editorial : M. l'abbé L'Horset (O. de Lannoy).....	p. 1
Articles (dans "Le Pays D'Auge")	
- Mr l'abbé L'Horset.....	p. 1
- Interview.....	p. 2
- Le Livre de l'Abbé L'Horset.....	p. 4
Deux paroles latines (B. Ribay).....	p. 5
Information - abonnements.....	p. 6

## **M. L'ABBE VICTOR L'HORSET FUT CURE DE DOZULE PENDANT 11 ANS**

Article publié par le Journal : LE PAYS D'AUGE  
le mardi 26 MARS 1996

Reproduit avec l'aimable autorisation du journal

Pendant 11 ans, mois pour mois, de 1966 à 1977, M. l'abbé Victor L'Horset fut le curé de Dozulé. Successeur de M. l'abbé Tirard, alors en charge de la cure du chef-lieu de canton et desservant des paroisses d'Angerville et de Saint-Léger-Dubosq, il célébra sa première messe solennelle en l'église Notre-Dame de Dozulé, le dimanche 28 août 1966.

Né au Havre le 18 mai 1915, de parents bretons émigrés en Normandie, le Père L'Horset a suivi ses études au petit séminaire de Caen, puis au grand séminaire de Bayeux.

Ordonné prêtre en 1940, il fut vicaire à Sainte-Thérèse de Caen de 1946 à 1951, puis nommé à Tour-en-Bessin, où il devait rester 15 ans.

Août 1966 le vit arriver à Dozulé. Son secteur devait s'agrandir aux paroisses de Saint-Jouin et de Putot-en-Auge.

Sa nomination à l'autre bout du diocèse, à la cure de Pont-Farcy intervint en août 1977. Au terme d'un ministère de 11 années qui lui avait permis d'acquiescer l'estime de tous ses paroissiens et de la population.

Nous le rappelions à l'époque, il était "le confident de certains et l'ami de tous." Ses fidèles ne le virent pas s'éloigner sans tristesse ni regret et lui témoignèrent leur reconnaissance au travers de nombreux cadeaux ainsi que lors d'une réception donnée à la mairie, pour son départ.

Ce changement constituait aussi pour lui un "déchirement". On lira, dans l'interview ci-contre, le sentiment qui fut le sien lorsqu'il apprit sa nouvelle nomination.

En plus de la mission de tout prêtre, l'abbé L'Horset a connu à Dozulé, pendant 5 ans et demi, les

années importantes des apparitions et vécu ainsi la partie essentielle de l'événement.

Aujourd'hui à la retraite, et après s'être également attaché pendant 17 ans à ses paroissiens de Pont-Farcy, il prend la plume pour apporter son témoignage sur Dozulé.

## - INTERVIEW -

### CURE DE DOZULE AU MOMENT DES APPARITIONS

#### LE PERE L'HORSET ROMPT LE SILENCE

Article publié par le Journal : LE PAYS D'AUGE le mardi 26 MARS 1996

Reproduit avec l'aimable autorisation du journal

• Vous publiez un livre sur Dozulé. Quel est son but. Son idée directrice ?

- Donner mon témoignage aussi objectif que possible sur les apparitions qui ont eu lieu à Dozulé de 1972 à 1982.

• Est-ce pour témoigner ou pour intervenir dans le phénomène qui s'est développé autour des apparitions, voire le rectifier ?

- C'est à la fois pour témoigner et intervenir dans les agitations qui se sont créées autour de Dozulé.

• Qui, ou quel fait, quel élément, vous a décidé à prendre la plume ?

- Précisément, les agitations qui se sont créées autour de Dozulé et qui n'ont rien à voir avec le message lui-même.

• Comment l'Évêque du diocèse, dont vous avez eu l'accord préalable j'imagine, a-t-il accueilli ce projet ?

- Je ne réponds pas. N'importe qui a le droit d'apporter son témoignage sur des faits surnaturels qu'il a vécus.

• Votre ouvrage va faire référence, être disséqué. C'est le seul à notre connaissance et le premier à être rédigé par un témoin aussi direct et constant. Un document à verser au dossier ?

- C'est bien pour cela que je me suis décidé à parler.

• Pourquoi ne pas l'avoir rédigé dès le départ ?

- Parce que l'Évêque avait jugé plus prudent de m'éloigner de Dozulé et

j'estimais que, dans un esprit d'obéissance, il valait mieux garder le secret sur Dozulé et attendre un moment plus favorable pour en parler.

• Vous en a-t-on empêché ?

- On ne m'en a pas empêché.

• Pourquoi maintenant ?

- Pour plusieurs raisons :

a) d'abord pour faire la lumière sur l'événement du fait que, en tant que premier témoin, je suis bien placé pour en parler.

b) pour dissiper l'amalgame qui s'est créé du fait d'intrusions inadmissibles.

c) parce que, pour écrire mon témoignage, je dispose davantage de temps.

d) parce que j'ai le sentiment qu'il est de mon devoir de donner mon témoignage et que je me sentirais gravement coupable de m'en dispenser.

• Sa rédaction a-t-elle été difficile ?

- Facile, puisque j'en ai conservé le dossier. J'apporte un travail personnel dans l'interprétation des faits, que je laisse au jugement de l'Église.

• Combien de temps a-t-elle demandé ?

- Un certain temps, celui que réclame à la fois et le compte-rendu objectif des faits, et mon interprétation personnelle de ces faits.

• Quelle fut votre réaction quand Madeleine est venue pour la première

fois vous confier ce qu'elle a vécu ?

- Une réaction de légère surprise.

Cependant, connaissant Madeleine Aumont, et sa loyauté ; faisant d'autre part le lien entre Eucharistie et Croix Glorieuse, je n'ai pas été surpris outre mesure. J'ai demandé seulement des explications, sur cette apparition à laquelle nous ne nous attendions pas.

Mais j'ai pensé que les deux années précédentes, de 1970 à 1972, avaient été une préparation à une mission que le Seigneur devait lui confier.

• L'avez-vous crue aussitôt ?

- Connaissant Madeleine, je lui ai fait confiance, et d'après le compte-rendu qu'elle m'en a fait avec une grande sincérité, je l'ai crue.

D'autant que ne connaissant pas le latin, elle était incapable de faire elle-même le lien entre les mots : "Ecce Crucem Domini", et la vision de la croix.

• Vous avez assisté à plusieurs apparitions. Avez-vous, personnellement, vu ou entendu quelque chose ?

- Seule Madeleine Aumont a vu et entendu. Nous avons vu Madeleine en extase, et entendu de sa bouche les paroles que le Seigneur lui dictait.

• Pour vous, l'authenticité de ces apparitions ne suscite-t-elle aucun doute ?

- Tout en laissant à l'Église le discernement de l'événement, je juge personnellement que l'ensemble du Message est authentique. Je doute cependant de plusieurs apparitions,

qui forment une parenthèse dans le Message, et qui me paraissent comme étant des intrusions diaboliques, destinées à discréditer le Message.

• Une manipulation ou un phénomène autre que l'intervention divine est-elle concevable ou envisageable ?

- Il n'y a, à mon avis, aucune manipulation venant d'une intervention autre que surnaturelle. D'autre part, Madeleine Aumont a toujours été jugée comme possédant de rares qualités d'équilibre et de sagesse.

• Que répondez-vous à ceux qui pensent ou disent que vous êtes, que vous auriez pu être, l'inspirateur de ces apparitions ?

- Si j'étais l'inspirateur de ces apparitions, je ferais preuve d'une imagination créatrice géniale, et serais coupable d'une monstrueuse imposture. Ceux qui me connaissent savent qu'il n'en est rien.

• Comment s'est déroulée toute cette période ?

- Les six premières apparitions de la Croix Glorieuse ont pour seul témoin Madeleine Aumont. La septième en dehors de chez elle, a eu lieu au sortir de l'Église. J'étais à côté d'elle, et je suis témoin de son extase, et des paroles qu'elle a répétées sous la dictée du Christ, qui lui apparaissait pour la première fois. Il en sera de même par la suite, au cours des apparitions à la chapelle.

• Y a-t-il un souvenir qui domine tous les autres ?

- Le souvenir dominant est la première extase dont j'ai été témoin, et les paroles latines que lors de cette apparition, elle a dites nettement sans hésitation et sans la moindre bavure.

• Quel a été votre sentiment quand vous avez quitté le secteur paroissial de Dozulé où vous avez exercé pendant 11 ans, d'août 1966 à août 1977 ?

- Un sentiment de déception lorsque le vicaire général est venu m'annoncer ma prochaine mutation, un sentiment de confiance dans la certitude que cette intervention surnaturelle serait reconnue un jour.

• Le chemin vous a ensuite conduit à

Pont-Farcy, où vous êtes resté pendant 17 ans, jusqu'en octobre novembre 1994. Vous approchiez de votre 80<sup>e</sup> anniversaire lorsque vous avez pris votre retraite alors que d'autres prêtres se retirent à 75 ans, ce qui est déjà un très bel exemple ? Vous ne vouliez pas quitter vos paroissiens ?

- Je me suis senti très proche de mes paroissiens. Je les ai quittés à regret, mais la fatigue me conseillait de prendre ma retraite. Autrement je serais resté avec eux jusqu'au bout.

• À Pont Farcy, vous parlait-on de Dozulé ?

- À Pont Farcy, je ne parlais pas de Dozulé. Les paroissiens, en général, ne l'ont appris que lorsque sur FR 3 a été diffusée l'ordonnance de Monseigneur Badré interdisant de considérer la Haute-Butte comme lieu de pèlerinage.

• Et en Bretagne, où vous vous êtes retiré ?

- Maintenant, l'événement de Dozulé est connu, même en Bretagne, et je n'en fais pas mystère.

• Vous écrit-on de France ou de l'étranger pour vous interroger sur Dozulé ?

- Bien sûr, de toute la France, et en outre de bien d'autres pays, Suisse, Belgique, Angleterre, Amérique.

• Regrettez-vous de ne pas avoir apporté ce témoignage écrit plus tôt ?

- Un philosophe chrétien m'a assuré que plus un événement de ce genre tardait à être reconnu, plus les fruits en seraient importants. J'en ai fait ma conviction personnelle, et j'attends avec confiance l'heure de la Providence.

• Aujourd'hui, c'est fait ; est-ce un apaisement ou une crainte ?

- C'est un apaisement dans la certitude d'avoir accompli ma tâche.

• L'Église n'a pas reconnu les apparitions. À votre avis, pourquoi ?

- Parce qu'il y a eu un amalgame entre vraies et fausses apparitions, et que de ce fait, il était difficile à la commission d'enquête de faire le discernement nécessaire.

• Peut-elle encore le faire ?

- Elle peut toujours le faire, et je souhaite personnellement qu'elle reprenne son enquête, d'autant plus que, lors de la première enquête, tous les témoins n'ont pas été entendus.

• Qu'est-ce qui la freine dans cette démarche ?

- C'est l'Église qui est juge.

• Que faudrait-il pour que le Message soit reconnu ?

- Il faut le lui demander. C'est elle qui a l'initiative en ce domaine. Je pense qu'il serait bon qu'une nouvelle commission soit établie. L'Église est en définitive seule juge et seule apte à se prononcer, puisqu'elle a la grâce dogmatique.

• Dozulé est l'objet de rassemblements annuels, notamment le 28 mars. Sont-ils fondés ou nuisent-ils ?

- À mon humble avis, on a toujours le droit de venir prier sur la Haute-Butte, le 28 mars ou un autre jour. Ce qui est interdit, c'est que les rassemblements prennent le caractère d'un pèlerinage officiel, sans la reconnaissance de l'Église, en l'occurrence l'Évêque du lieu.

Nuisent-ils ?

Dans la mesure où ils constituent un rassemblement de prières, je ne le pense pas, avec les réserves que je viens de faire. Ils nuisent dans la mesure, où on y prononce des discours sans mandat, et parfois contre la hiérarchie, ce qui s'est produit parfois, mais rarement.

• L'élévation de la croix de 738 mètres. Est-ce bien concevable ?

- Des ingénieurs de haut niveau pensent que sur le plan technique, une telle croix ne pose pas de problèmes insurmontables ;

Personnellement, plus importante que la réalisation matérielle est son caractère symbolique.

• La 50<sup>e</sup> apparition est très controversée. Madeleine dit elle-même qu'elle ne vient pas de Dieu. Quelle est votre position ?

- Je suis d'accord avec Madeleine,

pour dire que cette 50<sup>e</sup> apparition ne peut venir de Dieu.

• Si on vous dit : “Dozulé, j'y crois, que dois-je faire ?” Et à l'inverse, si on vous confie, “Je n'y crois pas, ce n'est pas possible.” Que répondez-vous ?

- On ne peut empêcher une personne de croire à une apparition qu'elle juge surnaturelle et, à l'inverse, un chrétien n'est obligé de croire qu'à la

Révélation proprement dite qui est close avec la mort du dernier des apôtres.

Par ailleurs, tout chrétien doit se soumettre au Magistère de l'Église, qui est seule habilitée, à enseigner tout ce qui concerne la foi et les mœurs.

Personnellement, je me sens fils de l'Église, et je me soumetts entièrement à son jugement. Cependant,

tout en sachant avec elle, avec la certitude de la foi, qu'il ne faut pas confondre Révélation avec un "R" majuscule, et révélation privée, je sais comme elle d'ailleurs, que l'Esprit Saint est toujours présent dans l'Église, et qu' "Il" peut selon les époques et les circonstances, et surtout en période de crise, souligner un point de la Foi, qu' "Il" juge opportun et nécessaire de nous faire réentendre.

[Recueilli par G Carval]

## LE LIVRE DE L'ABBÉ L'HORSET DOZULÉ : LE RÉCIT INÉDIT DU PREMIER TÉMOIN

Le livre témoignage de l'abbé Victor L'Horset est actuellement en cours de parution, aux éditions François Xavier de Guibert, 3, rue Jean-François Gerbillon, Paris 75006, sous le titre : “Dozulé, Le premier témoin” :

Voici un document inédit et d'une valeur capitale : pour la première fois, après vingt ans de silence, le premier témoin direct des faits de Dozulé en Normandie rend public son témoignage, rédigé à partir des documents originaux. L'Abbé Victor L'Horset, prêtre reconnu pour sa prudence et son sens de l'Église, curé de Dozulé de 1966 à 1977, nous donne en ce livre le récit des grâces eucharistiques, puis des apparitions de la Croix Glorieuse et de Jésus de Nazareth reçues par Madeleine, humble paroissienne, entre 1970 et 1978 ; ainsi que le message urgent que par elle le Christ confie à l'Église et au monde. De tout cela il a été, avec plusieurs religieuses et laïcs, le témoin discret, attentif et privilégié, selon la parole même du Message : "*le prêtre peut témoigner que sur votre visage se reflète la Présence invisible*" (14/3/1975).

Or les faits et le Message de Dozulé sont devenus, depuis quelques années, *signe de contradiction*, comme Jésus Lui-même (Lc 2, 34). De nombreuses personnes ou associations travaillent en ordre dispersé et en sens contradictoires, sans avoir eu accès aux documents originaux et intégraux, à diffuser ou commenter le Message, donnant des interprétations erronées ou prenant des initiatives inopportunes, contraires à l'Évangile et au Message qui demandent *humilité, patience et charité*. D'autres personnes le condamnent trop

facilement sur des ouï-dire, sans l'avoir jamais lu. Face à cette confusion regrettable, qui trouble les fidèles et entrave le discernement de l'autorité hiérarchique, le présent livre veut modestement contribuer à *mettre de l'ordre* (cf. apparition du 3/2/1978), pour le service de la Vérité et l'amour de l'Église, dans une totale et filiale obéissance aux dispositions qu'Elle a prises et qu'Elle prendra.

Les faits survenus à Dozulé prennent leur source dans le Mystère de la Sainte Eucharistie, Sacrifice, Nourriture et Présence réelle du Christ en l'Hostie consacrée par le prêtre. Le Message donné à Dozulé est profondément évangélique et ecclésial : il est avant tout un message de Miséricorde infinie, il faut le dire avec insistance et avec force. Il est un appel à la Paix et à la Joie surnaturelles, *dans le Seigneur*. Il est aussi un avertissement prophétique et solennel, un appel grave et urgent à la prière et à la pénitence pour tous, et au repentir et à la conversion pour tous ceux qui, reniant ou ignorant le seul Sauveur, courent à leur perte. Il annonce enfin *la grande tribulation* (Mt 24, 21) et demande à l'Église de faire élever le Sanctuaire de la Réconciliation et la Croix Glorieuse, qui est le *Signe du Fils de l'Homme* (Mt 24, 30), en vue de son prochain Retour dans la Gloire.

Le Message de Dozulé est adressé à tous les chrétiens et à tous les hommes de bonne volonté,

mais il est confié d'une façon particulière aux prêtres et aux religieuses: "*Je multiplierai de grâces l'âme des prêtres et des religieuses, car c'est par elles que doit être connu mon Message* (26/12/1975). *Vous à qui J'ai demandé d'annon-*

*cer mon Message, (...) ne vous appuyez pas sur votre propre réflexion ; pourquoi lutez-vous ? (...) Par pitié, Je vous demande de M'écouter, Mon Cœur déborde de Miséricorde !"* (7/7/1978)  
(dans journal : Le Pays d'Auge du 26 mars 1996)

## DEUX PAROLES LATINES

Ce petit article (un peu technique, j'en conviens) est dédié à notre ami monsieur l'abbé L'Horset. Je l'ai écrit surtout pour faire connaître les endroits de la Bible ou de la Liturgie où l'on retrouve ces "deux paroles latines" du Message de Dozulé

### 1 - "Per te, Magdalena, civitas Dozulea decorabitur ..."

(apparition du 12 juin 1973)

L'énigme est maintenant déchiffrée, grâce à un ami qui connaît particulièrement bien la liturgie latine : La phrase "Per te, Magdalena..." est une adaptation de la 3ème antienne de Laudes de la fête de sainte Lucie, au 13 décembre. Voyez "l'humour" du Seigneur qui nous fait retrouver l'une de ses paroles à l'autre bout de l'année liturgique (12 juin - 13 décembre) c'est-à-dire très exactement là où on ne l'attend pas : un bon signe d'authenticité ! Voyons cela :

Dozulé :	Per te Magdalena civitas	Dozulea	decorabitur	per sanctam crucem
antienne :	Per te Lucia virgo civitas	Syracusana	decorabitur	a Domino Jesu Christo
Dozulé :	<i>Par toi Madeleine la cité de Dozulé sera ornée de la sainte croix</i>			
antienne :	<i>Par toi Lucie vierge la cité de Syracuse sera ornée par le Seigneur Jésus Christ</i>			

Lorsqu'on présente les deux textes de cette façon, on est attiré par le fait que Madeleine, mariée, mère de famille, de Dozulé, se trouve en quelque sorte mise en parallèle avec sainte Lucie, vierge, martyre, de Syracuse. Voilà établie par le Seigneur lui-même une sorte de relation, qui s'ajoute à celle bien connue, historique, artistique, entre nos deux régions, de Normandie et de Sicile. Je souhaite bon courage aux savants rationalistes, qui ne manqueront pas, j'en suis sûr, d'expliquer (!?) doctement, avec preuves à l'appui (?), ce qu'ils qualifieront sans doute de "trouvaille de Madeleine", à moins qu'ils n'en fassent un "coup de génie dû à l'imagination créatrice de quelque ecclésiastique".

En tout cas, je voudrais d'abord faire remarquer que le Seigneur utilise ici un texte qui Lui appartient en propre, puisque c'est

Son Esprit qui est à l'origine de la Prière officielle de l'Église tout au long des siècles : prière liturgique du 13 décembre en l'honneur de sainte Lucie, prière latine encore en usage dans de nombreux monastères (entre autres : bénédictins).

Et puis, le Seigneur ne nous donne-t-il pas ici l'occasion d'accueillir avec toujours plus de foi cette certitude : Dieu crée et agrée les deux sortes de vocations, dont l'une, celle de la virginité consacrée (celle de Lucie), est la plus noble, la plus belle, mais dont l'autre, celle du mariage chrétien (celle de Madeleine), nécessaire à l'Église, est aussi une vocation à la sainteté.

Enfin, il faut signaler combien le nom de "Lucie" était familier aux prêtres de jadis qui égrenaient la petite litanie du "Nobis quoque peccatoribus" du Canon Romain. On dit communément, de nos jours, que ces noms "inconnus" ne sont pas

"adaptés" aux gens de notre temps. Mais nous savons qu'il existe des prêtres aujourd'hui qui, en toute simplicité, font connaître ces noms très chers, et n'hésitent pas (la chose est "ad libitum", bien sûr !) à perdre les sept secondes de temps nécessaires à la proclamation de ces "perles précieuses" (les plus belles pierres du Temple spirituel !) que sont "Perpétue et Félicité, Agathe, Lucie, Agnès, Cécile, Anastasie" : ces modèles de force et de pureté dont nous avons tant besoin, à notre époque...

Quant à la partie non commune qui termine les deux textes, on n'est pas vraiment surpris de trouver là, en parallèle, le Seigneur Jésus-Christ d'une part, et sa Sainte Croix d'autre part, puisque "*la Croix Glorieuse c'est aussi Jésus ressuscité*" (cf. phrase terminale de l'apparition du 3 mai 1974).

## 2 - Ecce cujus imperti nomen est in aeternum...

Apparition du 1er mars 1974

Apparition du 31 mai 1974 (avec "per" au lieu de "ecce")

Ceux qui ont écrit sur Dozulé jusqu'à ce jour ne semblent pas avoir repéré l'endroit exact où se trouvent réunis ces sept mots latins. Après quelques recherches, et toujours avec l'aide du même ami qui connaît bien la liturgie latine, voilà l'énigme déchiffrée : la phrase en

question figure intégralement en seconde partie de l'Introït grégorien "In excelso throno", anciennement au dimanche dans l'Octave de l'Épiphanie, actuellement au 1er dimanche ordinaire.

Ecce cujus imperti nomen est in aeternum... *Voici Celui dont le nom a un règne éternel*

Les deux textes (de Dozulé et de l'Introït) sont complètement identiques, à l'exception de la seule lettre qui pose problème ("t" de "imperti" à Dozulé, au lieu du "i" de

"imperii" dans l'Introït). Le texte d'Introït est une composition assez libre, inspirée, entre autres, de Daniel et d'Isaïe : Daniel 7, 9, 10, 13 ; Isaïe 6, 1-3 (cf. aussi Daniel

3, 52-55) ; il est connu comme étant un texte variable (selon les manuscrits) ; mais la variante "imperti", de Dozulé, reste introuvable...

Le 31 mai 1974, l'Archange saint Michel reprenait la même expression latine, en l'adaptant, comme finale de la fameuse "neuvaine de mystères" qui devait commencer le jour de la fête du Sacré-Coeur :

"Per cujus imperti nomen est in aeternum". *Par Celui dont le Nom a un règne éternel*  
(traduction par l'Archange saint Michel)

Il y a là quelque chose de tout à fait étonnant : après huit invocations des Litanies des saints, les personnes qui connaissent la liturgie latine s'attendent évidemment à trouver l'invocation finale "In die iudicii", qui semble parfaitement adaptée à l'ensemble du message de Dozulé. Eh bien ! nous en sommes pour nos frais ! Car l'Archange saint Michel donne, comme neuvième et dernière invocation, la parole latine utilisée par le Seigneur le 1er mars 1974, parole dont la traduction n'est pas évidente ; le mot latin "per"

suivi d'un relatif n'est pas non plus très courant. Quel faussaire de génie aurait eu l'idée de glisser cette phrase énigmatique dans les Litanies des Saints, en remplacement de l'expression "in die iudicii" parfaitement claire et parfaitement adaptée au Message ?

En conclusion, je dirai qu'au simple plan technique, (seul plan abordé ici aujourd'hui) les deux paroles latines que nous venons de voir constituent deux signes (deux parmi beaucoup d'autres) d'au-

thenticité des plus importants. En ce qui me concerne, ces deux signes, parmi beaucoup d'autres, m'obligent à reprendre à mon compte le jugement émis par notre ami monsieur l'abbé L'Horset : "*Tout en laissant à l'Église le discernement de l'événement, je juge personnellement que l'ensemble du Message est authentique*" (cf. ci-dessus : Interview du mardi 26 mars 1996, en réponse à la quatorzième question).

Bernard Ribay

Seigneur, répands sur le monde entier les trésors de ton Infinie Miséricorde

**Information** : À partir du numéro suivant (n° 4) de "Paix et Joie", il y aura dans notre Bulletin un "Courrier des lecteurs" ; n'hésitez pas à nous envoyer vos questions.

<p><b><u>Abonnements</u></b>                      Bulletin Paix et Joie</p> <p style="text-align: center;">30 francs pour 1 an, soit 4 numéros en l'an 1996</p> <p>Nom.....</p> <p>Adresse.....</p> <p>Ville..... Code postal.....</p> <p style="text-align: center;">Chèque à l'ordre de : Paix et Joie (14130 Le Breuil en Auge)</p>	<p>Trimestriel : Paix et Joie</p> <p>Association loi 1901</p> <p>14130 Le Breuil en Auge</p> <p>Directeur de la publication</p> <p>Odette de Lannoy</p> <p>Imprimé par nos soins</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------